



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grandes écoles

Question écrite n° 130294

Texte de la question

M. Frédéric Reiss attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le nouveau mode de recrutement de science-po. En 2001, science-po s'est ouvert aux bacheliers des ZEP, initiative plus que louable. À la rentrée 2013, les examens d'entrée vont être modifiés avec notamment la suppression de l'épreuve de culture générale, jugée « discriminante socialement » et une sélection sur dossier avec parmi les critères retenus l'engagement « dans la vie associative, sportive, culturelle, politique ou syndicale ». Avec la disparition de l'épreuve de culture générale pour mieux accueillir les élèves originaires de milieux modestes, on ne peut que s'interroger sur ce nouveau mode de recrutement à grands renforts de « discriminations positives ». Vouloir ouvrir à tous l'accès à une instruction de qualité est une chose, risquer de dénaturer le recrutement à science-po en est une autre, assez incompréhensible. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui donner son opinion sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Reiss](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130294

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2196

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)